

Comment se connecter à TELEPAC en 2023 ?

Pour accéder au site Telepac, tapez sur n'importe quel moteur de recherche le sigle TELEPAC et sélectionnez l'adresse « telepac » :
www.telepac.agriculture.gouv.fr

Pour tout renseignement :

Assistance téléphonique n°0800 221 371 (*appel gratuit depuis un fixe*)

*Si votre compte est déjà créé, munissez-vous de **votre numéro PACAGE** et de **votre mot de passe personnel**.*

*Si vous avez perdu votre mot de passe ou si vous vous connectez pour la 1ère fois, munissez-vous de **votre numéro PACAGE** et de **votre code TéléPAC** (courrier reçu en novembre 2022)*

Si vous avez perdu ce courrier vous pouvez contacter la DDT au 04 73 42 14 06.



Je télédéclore
mes aides
sur **telepac**
telepac.agriculture.gouv.fr

Vous vous êtes déjà connecté à Telepac



Saisissez votre numéro pacage et le **mot de passe personnel** choisi pour la campagne antérieure et cliquez sur Connexion

Votre mot de passe est à conserver soigneusement, car il vous permet de vous connecter ultérieurement.

Créer un compte ou Mot de passe perdu :



Etape 1

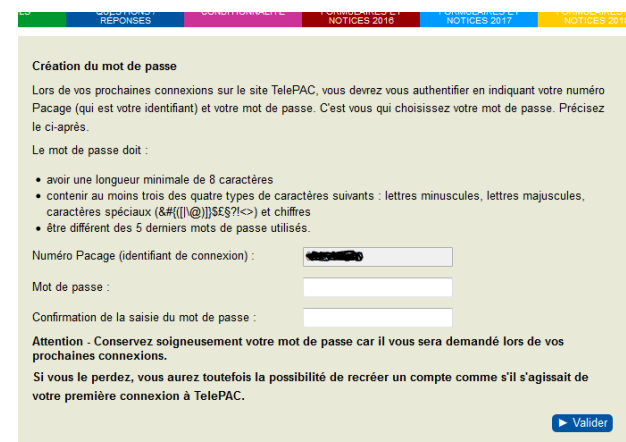
Cliquez directement sur « **Créer un compte ou mot de passe perdu** »



Etape 2

Saisissez vos informations personnelles et cliquez sur « **Valider** »

Le code télépac à utiliser est celui qui vous a été communiqué par courrier reçu en novembre 2022.



Etape 3

Pour sécuriser l'accès à votre compte Télépac, il vous est demandé d'indiquer **votre propre mot de passe et de le confirmer.**

Puis de le conserver soigneusement pour vous connecter ultérieurement.